

# CHRONIQUE

## de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

### FAIT DIVERS

NE POUVANT PLUS AVOIR D'ENFANTS,  
ELLE DEMANDE À SON COMPAGNON  
DE VIOLER SA FILLE **P.4**

CENTRE D'APPEL

 **8201**

 **OTR**  
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

L'OIF fait le point de son expertise sur le fichier électoral :

## Les acteurs politiques et la CENI satisfaits

Les 30% du fichier corrompu insinués  
par le CAP2015 et son candidat ont  
été battus en brèche par l'OIF **P.3**

Selon les experts :



Taffa Tabiou Issifou, Pdt de la CENI Gal Siaka Sangaré, expert de l'OIF

"L'état du fichier permet  
de tenir une élection  
présidentielle"

La rentrée de pâque reportée au 04 mai :

## Le gouvernement a coupé **P.3**

## l'herbe sous les pieds de la STT

Gilbert Tsholenyanu reconnaît enfin que c'est  
la Synergie qui pousse les élèves dans la rue



Le Pm Ahoomey-Zunu, Chef du Gouvernement Dr Gilbert Tsholenyanu, porte-parole de la STT

Programme quinquennal pour l'insertion  
économique et sociale/ Faire d'un  
"Zémidjan " un " entrepreneur " :

## La DOSI a distribué 600 motos et 50 tricycles à Tsévié **P.2**



Remise symbolique d'une moto à un zémidjan

Présidentielle du 25 avril 2015 :

## Les cinq candidats en lice **P.7** descendent dans l'arène dès minuit



Faure Gnassingbé Jean-Pierre Fabre Gerry Taama Aimé Gogué Tchassona Traoré M.

## Programme quinquennal pour l'insertion économique et sociale Faire d'un " Zémidjan " un " entrepreneur " : La DOSI a distribué 600 motos et 50 tricycles à Tsévié

" Faire du zémidjan un entrepreneur ", est possible depuis octobre 2014 grâce à la mise en branle du plan quinquennal pour l'insertion économique et sociale. C'est la DOSI et ses partenaires principalement le Ministère des Travaux publics et des transports qui exécutent cet ambitieux programme, qui fait partie des projets de société du Chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE.



Remise symbolique d'une moto à un zémidjan

La ville de Tsévié, préfecture de Zio (localité située à 35 km au nord de Lomé) a accueilli le 07 avril dernier au stade Dr Kaolo de Tsévié, le lancement officiel de la 2ème tranche d'attribution des motos de la Mutuelle des Conducteurs de Taxi-motos (MUCTAM-Togo) fusionnée avec la remise symbolique de six cents (600) motos et de cinquante (50) tricycles.

Etaient présents à cette cérémonie, le ministre des Travaux publics et des transports, Ninsao Gnofam, les présidents des institutions de la République, les membres du gouvernement, les

députés à l'Assemblée nationale, les préfets, les présidents des délégations spéciales, les membres du corps diplomatique et des organisations internationales, les autorités administratives, militaires, religieuses et traditionnelles.

Cette activité organisée par la Délégation à l'organisation du secteur informel (DOSI) en collaboration avec le ministère des Travaux publics et des transports, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme quinquennal qui est de faire d'un " zémidjan un entre-

neur ".

La directrice générale de la Délégation à l'organisation du secteur informel (DOSI), Ingrid Awadé a, au cours de son allocution souligné qu'en s'appuyant sur le projet de société du Chef de l'Etat, sur la déclaration de politique générale et des orientations de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), de consolider les bases d'une croissance forte, inclusive et durable, la DOSI s'est engagée à entreprendre un ensemble d'initiatives de développement visant à créer les

conditions de facilitation du passage progressif du secteur informel vers le secteur formel.

" Au rang de ces initiatives la MUCTAM a été la toute première à être opérationnalisée depuis novembre 2014, suivie de la Mutuelle des artistes et des journalistes (MUAJ), la Mutuelle pour les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs (MUAPE) et la Mutuelle pour ceux qui officient dans le commerce et l'artisanat (MUCAT) ", a-t-elle précisé.

Ces mutuelles qui, pour leur part, ont été respectivement portées sur les fonds baptismaux les 20, 23 et 24 mars 2015 constituent des cadres de concertation pour ces acteurs où ils pourront débattre de leurs problèmes par secteur d'activité.

Pour l'orateur, plusieurs conducteurs de taxi-motos ne sont pas propriétaires de leurs moyens de travail et l'obligation du rendement que leur imposent les propriétaires des motos est un facteur de pression dans l'exercice de leur travail et l'amélioration concrète du quotidien des uns et des autres ont permis de relever la pertinence de la

création de cette mutuelle.

" Cette pression augmente les risques d'accidents de travail étant donné la spécificité du métier ", a-t-elle regretté.

La MUCTAM a planifié de doter 2000 de ses membres des motos, leur permettant ainsi de disposer de moyens de travail appropriés et sécurisés.

En effet tout conducteur de taxi moto, membre de la MUCTAM, bénéficie d'une protection sociale avec garantie individuelle, en cas d'accident pour le passer. Il jouit d'une assurance maladie prise en compte à 80% et d'une retraite complémentaire. Le financement de l'outil de travail qu'est la moto est pris en compte dans le volet " equipail " du projet. Il s'agit à ce niveau d'ouvrir au conducteur la possibilité d'acquiescer la moto et d'en régler les frais sans intérêt dans un délai raisonnable et avantageux.

Les statistiques qui sous-tendent l'opérationnalisation de la MUCTAM, ont révélé que 5051 conducteurs de taxis motos prennent en charge 4731 femmes et 11721 enfants. Au delà des chiffres, ces statistiques exposent le seuil de précarité de cette frange de la population. C'est contre cette vulnérabilité de l'emploi des jeunes, le manque de couverture sociale, le manque de cadre juridique, dont beaucoup ont fait les frais dans les pratiques du " work and pay " , pour converger vers la reconversion, que va œuvrer la MUCTAM.

Notons qu'au lancement à Atakpamé l'année dernière, 900 motos ont été remises. A Tsévié, lors de la deuxième tranche ce mardi, 600 motos et 50 tricycles ont été mis à la disposition des conducteurs. Ce qui porte le nombre total de motos octroyées à l'espace de cinq mois à 1500 grâce à la demande sans cesse des conducteurs.

Carole AGHEY

## Les journalistes formés hier sur les nouveaux produits du FNFI

L'Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRIFE) et l'Accès des Jeunes aux services Financiers (AJSEF), ce sont les tout nouveaux produits du Fonds National de la Finance Inclusive présentés hier à Lomé au centre FOPADESC aux journalistes venus des 05 régions lors d'un atelier de formation après leur lancement officiel par le chef de l'Etat le 09 mars dernier.

Cet atelier de formation à l'intention des professionnels des médias sur les nouveaux produits du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) initié par la direction générale du FNFI, vise à outiller ces derniers sur les contours, les caractéristiques et les conditions générales d'accès à ces nouveaux produits.

Selon le Directeur général du FNFI M. Houenu Prospère , cet atelier va permettre aux professionnels des médias de mieux se ressourcer sur les questions liées à la finance inclusive afin de mieux édifier les populations sur le bien fondé de ses produits et la nécessité pour les bénéficiaires

de rembourser dans les délais les fonds perçus. Au cours de cet atelier, 02 principales communications portant sur l'AGRIFE et sur l'AJSEF ont été présentées aux participants par le Directeur des Opérations et du Partenariat M. Yves Gnaba.

Le produit (AGRIFE) selon le présentateur, est un appui à la politique nationale d'accompagnement des activités agricoles développant les mécanismes appropriés et durables. Il consiste à appuyer les agriculteurs dans leurs activités en leur octroyant un prêt de 100.000 FCFA remboursable en 12 mois avec un taux d'intérêt de 8% dont 1% d'épargne stratégique.

Le produit (AJSEF) quant à lui, concerne la jeunesse d'un âge compris entre 18 et 40ans, en fin d'apprentissage attendant un crédit pour se lancer dans l'ouverture de son atelier. Il concerne aussi les jeunes diplômés qui en attendant d'avoir un emploi salarié, ont cette forte envie de se prendre en charge à travers l'auto-emploi. Le crédit destiné à cette jeunesse est d'un montant maximum de 300.000 FCFA remboursable sur une période maxi-



Houenu Prospère, DG du FNFI

male de 12 mois avec un taux d'intérêt de 8% dont 1% d'épargne stratégique.

M. Yves Gnaba a indiqué que ces nouveaux produits AGRIFE et AJSEF du FNFI essentiellement destinés aux agriculteurs et aux jeunes ayant les aptitudes nécessaires pour démarrer les activités relatives à un métier ont pour objectifs de toucher 60.000 agriculteurs et 20.000 jeunes et que tout comme l'APSEF, pour en bénéficier il faut remplir certaines conditions. " Pour bénéficier de ses crédits, il faut se regrouper en coopérative pour les paysans et en groupe solidaire pour

les jeunes ", à t-il laissé entendre.

Cette rencontre avec les journalistes a permis également à cette institution de faire le bilan de l'année 2014 sur le premier produit ( APSEF) et de rappeler les caractéristiques et les conditions d'accès à ce crédit. Selon le bilan, 331.021 personnes ont été touchées par l'APSEF au cours de l'année 2014 soit 108,90% des prévisions.

A travers ces deux nouveaux produits, le gouvernement entend faire sauter le verrou de la pauvreté en proposant aux agriculteurs même des hameaux les plus reculés et aux jeunes, un accès facile au service financier, et en permettant à ceux qui sont en manque de moyens de lancer leurs activités génératrices de revenus. Rappelons que 08 institutions de micro finances se sont ajoutées au 18 premières micro finances partenaires du FNFI.

Espoir



www.togoportail.net

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net "togoportail, toute l'information à votre portée!"

CHRONIQUE  
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récépissé n°0338/05/03/08  
15 BP : 82 Lomé - Togo  
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la  
Publication

ALIZIOU ESSODINA  
90 01 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre  
Carole AGHEY  
A. KAPO  
B. TALOM.  
Jean-Pierre B.

Imprimerie St Louis  
Tirage : 2000 ex.

# La rentrée de pâque reportée au 04 mai : Le gouvernement a coupé l'herbe sous les pieds de la STT Gilbert Tsholenyanu reconnaît enfin que c'est la Synergie qui pousse les élèves dans la rue

La rentrée de pâque initialement prévue pour le 07 avril a été prolongée jusqu'au 04 mai 2015. Le gouvernement a pris cette décision afin de permettre la tenue de l'élection présidentielle prévue pour le 25 avril et éviter les manœuvres de la synergie qui peut se servir des élèves pour perturber la bonne tenue du scrutin. En effet, prévue pour le 02 avril, la STT qui a voulu marcher ce jour a dû reporter sa manifestation en évoquant des arguments ubuesques et sans tête pour justifier ce report alors qu'elle redoutait avoir peu de fonctionnaires à cette marche.



Le PM Ahoomey-Zunu, Chef du Gouvernement

Dr Gilbert Tsholenyanu, porte-parole de la STT

En réalité la STT ayant réalisé que les élèves étaient en congé, et que la mobilisation risque d'être nulle, a reporté cette marche après la rentrée des élèves prévue le 07 avril. Le gouvernement ayant découvert le pot-aux-roses mijoté par Mme Nadou Lawson, Gilbert Tsholenyanu et Walla Atchi et pour préserver la sécurité des enfants qui seront encore une fois déversés dans les rues armés de machettes, de coupe-coupe, de cailloux pour bloquer la circulation ou mieux déloger leurs camarades des écoles privées, a décidé de fermer les écoles et permettre aux parents d'élèves de garder leurs enfants à la maison.

Malgré la décision du gouvernement de reporter la rentrée pour éviter ainsi l'utilisation des enfants dans les revendications salariales comme le fait la STT, les responsables de cette centrale syndicale toute honte bue, ont maintenu leur manifestation. Ainsi après l'assemblée générale d'hier, ils ont décidé de maintenir la marche tout en grinçant les dents à cause de l'absence des élèves qui sont en congé pour leur sécurité.

" Nous maintenons cette marche de demain pour des raisons juridiques même si nous a été imposés par le ministre de l'Administration territoriale de surseoir à manifester, estimant que la STT n'est pas légale. Mais nous voulons rappeler que la STT étant une organisation syndicale répond à un régime d'information conformément à la convention n°87 de l'Organisation internationale du travail (OIT) ", a déclaré Dr Gilbert Tsholenyanu.

Ainsi, hier matin, ils étaient à peine une centaine de personne habillées en rouge et composée des marcheurs professionnels de l'ANC. Le gouvernement qui avait la veuille interdit la marche a pris les dispositions idoines pour empêcher l'ébranlement du cortège.

Les responsables de la synergie constatant l'échec de leur entreprise ont annoncé qu'il mettrait fin à leur activité jusqu'à la fin du processus électoral. Mais en réalité la synergie entend reprendre ses activités à la reprise des

cours et avoir les élèves à disposition.

Selon une source proche des responsables de la synergie, la prolongation des congés de pâque a porté un coup dur à leur stratégie car leur marche était essentiellement basée sur les élèves qu'ils devraient déloger et mettre dans la rue. Quel cynisme ! Ce qui est évident c'est que les enseignants et les médecins qui sont le fer de lance des actions de la synergie ne se bousculent tellement au portillon de la STT pour manifester ou répondre à ces mots d'ordre de grève.

D'autres pensent même que la Synergie exagère, et n'hésitent pas à susurrer qu'elle a un autre agenda que ses premiers responsables ne maîtrisent pas. C'est d'ailleurs pourquoi hier matin 80% des personnes habillées en rouge n'étaient pas des agents de l'Etat mais plutôt les marcheurs professionnels de l'ANC qui font office d'agent de l'Etat alors qu'ils sont pensionnaires des marches du parti de Jean-Pierre Fabre.

**Gilbert Tsholenyanu reconnaît enfin que c'est la synergie qui pousse les élèves dans la rue**

Le porte-parole de la Synergie, Gilbert Tsholenyanu était reçu dans l'émission "Cil sur l'actualité" animée par notre confrère Gnawi Samuel sur la chaîne LCF.

Au cours de l'entretien Gilbert Tsholenyanu a expliqué comment les élèves se retrouvent dans la rue lorsque leur centrale lance le mot d'ordre de grève. "Lorsque nous lançons notre grève, le gouvernement prélève les jours de grève sur nos salaires. Les enseignants très remontés contre le gouvernement par ces précomptes des jours de grèves sur leur salaire, décident ainsi que les cours qui devraient être dispensés pendant ces jours sont considérés comme faits".

Le syndicaliste Gilbert Tsholenyanu a affirmé sans battre les sourcils que c'est parce que l'employeur qui n'est autre que l'Etat a fait des retenus de salaires que les enseignants disent aux

élèves que les cours qui devraient être dispensés ce jour là ne le seront plus. Il a conclu que ce sont ces propos des enseignants membres de la STT qui poussent les élèves dans la rue, armées de coupes-coupes et autres armes blanches.

Ces enseignants de la Synergie ont-ils raison de déclarer que les cours sont considérés comme faits et pousser les enfants dans la rue ? Et pourtant Tsholenyanu a affirmé dans cette émission que les jours de grève ne sont pas payés par l'employeur. Seulement, il a oublié de dire qui doit payer ces jours de grèves aux grévistes. ? Un syndicaliste de la trempe de Gilbert Tsholenyanu sait qui doit payer les jours de grèves aux syndiqués.

En effet, selon les règles de l'OIT, les jours de grèves sont payés par les centrales syndicales. Pour se faire les adhérents aux centrales font des cotisations dans leur syndicat de base sur lesquelles les jours de grèves

sont payés. Il apparaît clairement que Gilbert Tsholenyanu a délibérément oublié de dire au cours de cette émission que les enseignants n'ont pas le droit de dire aux élèves que l'Etat ayant prélevé leur jour de grève, les cours qui devaient être dispensés sont considérés comme faits et les pousser dans la rue.

En le procédant ainsi, les enseignants de la Synergie tiennent ces propos pour justement pousser les élèves dans la rue car les retenus sur salaires ne sont jamais payés par l'employeur. Il apparaît clairement que toutes les violences survenues aux cours de la grève lancée par la STT ont été orchestrées par cette synergie.

En niant être les auteurs de ces violences, les responsables de la synergie font preuve de malhonnêteté. Que sera la grève de la synergie sans les élèves dans la rue ? Il va sans dire que les violences constatées au cours des manifestations de la synergie dont celle de 2013 qui s'étaient soldées par la mort de deux innocents élèves à Dapaong sont bien planifiées par les responsables de cette centrale qui n'ont seulement laissé les Togolais mourir dans les hôpitaux mais également poussent les enfants dans la rue en leur donnant des coupe-coupes et autres machettes pour semer du désordre dans les rues.

Les responsables de la STT doivent arrêter ces pratiques et suivre les voies normales du syndicalisme universel. Mme Nadou Lawson, Atchi Walla et Gilbert Tsholenyanu doivent arrêter d'instrumentaliser les élèves pour leurs revendications salariales.

Aliziou Dominique

## L'OIF fait le point de son expertise sur le fichier électoral : Les acteurs politiques et la CENI satisfaits Les 30% du fichier corrompu insinués par le CAP2015 et son candidat ont été battus en brèche par l'OIF SELON LES EXPERTS : "L'état du fichier permet de tenir une élection présidentielle"

Le processus électoral engagé au Togo, peut aller à son terme le 25 avril prochain avec l'élection d'un président de la République parmi les cinq candidats en course pour le fauteuil.

Les experts de la francophonie arrivés dans notre pays à la demande du gouvernement, suite aux allégations de doublement évoquées par le CAP2015 et l'ANC, ont fait un travail remarquable sur le fichier électoral qui satisfait la CENI et les acteurs politiques engagés dans le processus. Les résultats des travaux des experts de la Francophonie



Taffa Tabiou Issifou, Pdt CENI

Michaëlle Jean, SG OF

font état de 3.509.258 électeurs répartis dans 8.994 bureaux de vote. Ces résultats ont été rendus publics mardi dernier dans la grande salle de conférence de

SAZOF, au terme d'un travail qui a réuni les acteurs autour du comité de suivi du processus électoral. C'était en présence du Premier ministre Arthème

Ahoomey-Zunu et des représentants des organisations internationales et des diplomates accrédités au Togo dont ceux des Etats-Unis, de la France et de l'Union européenne.

Cette démarche du gouvernement a pour avantage de décrire l'atmosphère politique en cette période sensible et de réussir le pari d'une élection libre, apaisée et transparente. A présent, les états généraux des partis qui prennent part à ce scrutin peuvent se tenir prêts pour entrer en campagne dans le cadre de cette élection prévue pour le 25 avril prochain et qui ne ferait l'objet d'aucun autre

Suite à la page 4

**L'OIF fait le point de son expertise sur le fichier électoral :**

**Les acteurs politiques et la CENI satisfaits  
Les 30% du fichier corrompu insinués par le CAP2015  
et son candidat ont été battus en brèche par l'OIF**

**SELON LES EXPERTS : "L'état du fichier permet de tenir une élection présidentielle"**

**Suite de la page 3**  
report, contrairement aux rumeurs véhiculées çà et là, surtout que les candidats et/ou leurs représentants présents à la rencontre ont exprimé toute leur satisfaction par rapport au travail exécuté par les experts de la Francophonie.

Le comité de suivi a au cours de cette importante rencontre, planché sur trois sujets notamment le fichier électoral, le mode de transmission des résultats et la publication des résultats par les médias. L'aide apportée par l'OIF à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) à la consolidation des listes électorales a réjoui le président de cette institution et les autres acteurs.

" Les experts de l'OIF qui sont venus travailler à la consolidation du fichier électoral ont achevé leurs travaux ce matin et les résultats ont été présentés au comité de suivi. A l'issue de ces travaux, nous avons un fichier électoral qui se compose de 3.509.258 électeurs, répartis dans 4.112 centres de vote et 8.994 bureaux de vote ", a déclaré à la presse, le président de la Ceni, Taffa Tabiou.

La synthèse des travaux qui a

été faite par les experts de l'OIF, a-t-il fait savoir, a donné satisfaction à l'ensemble des participants et la Ceni envisage de poursuivre le processus avec beaucoup plus de sérénité.

" Nous avons discuté d'un sujet qui nous préoccupait énormément : le fichier électoral. Et le compte rendu qui nous a été fait par la délégation de l'OIF montre que CAP 2015 avait raison d'attirer l'attention sur le caractère corrompu de ce fichier. Nous sommes rassurés par le fait que les anomalies ont été détectées et corrigées.

La délégation a fait tout ce qui était en son pouvoir, avec les contraintes de temps, pour nous présenter un fichier qui soit à peu près acceptable ", a indiqué pour sa part Mme Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, présidente du Combat pour l'Alternance Politique (CAP 2015).

De son côté, le ministre de l'administration territoriale, Gilbert Bawara, rassure que "l'élection aura bien lieu le 25 avril, car le fichier électoral est désormais prêt", car les résultats du travail des experts de la Francophonie ont permis de "rassurer définitivement et de manière irrévocable sur la quali-

té du fichier électoral".

**Où sont passés les 30% du fichier corrompu que clamait le CAP2015**

Dans une interview accordée à Jean-Pierre Fabre par notre confrère de RFI, le président de CAP2015 affirmait sans aucune preuve que le fichier électoral de 2013 est à 30% truffé de doublons.

Cette affirmation gratuite a été colportée par ses partisans qui faisaient croire au monde entier que le pouvoir en place veut truquer l'élection présidentielle. Alors qu'il en était rien du tout. Au moment où le CAP2015 faisait du tapage avec cette fausse information, le gouvernement soucieux d'organiser un scrutin transparent et équitable avait fait appel aux experts électoraux de l'Organisation Internationale de la Francophonie pour venir consolider le fichier. Aujourd'hui le résultat est là et tout honte bue les responsables du CAP2015 reconnaisse la fiabilité du scrutin. Et portant c'est seulement 4.136 doublons qui ont été détectés en lieu et place de 30% du fichier.

Après deux semaines d'intenses activités qui ont permis aux

experts de la francophonie de ressortir un fichier consensuel, le chef de la mission rassure de sa viabilité. Hier mercredi le général malien, Siaka Sangaré a indiqué que "d'une façon globale, il faut retenir que les travaux du comité de consolidation et de vérification du fichier électoral ont permis d'avoir un fichier consensuel, un fichier qui garantit l'intérêt de tous les candidats et qui permet de tenir une élection présidentielle démocratique".

Des travaux des experts, il ressort que seulement 4.136 doublons ont été détectés dans le fichier de 2013, contrairement aux 30% de doublons sur le fichier imaginaires brandis par le CAP 2015. Les experts estiment que le nouveau fichier électoral est perfectible mais son état actuel permet de tenir une élection présidentielle le 25

avril prochain.

" Au niveau de la francophonie nous privilégions le renforcement des capacités des structures en charges du fichier électoral que l'observation internationale électorale qui a un impact moins important ", a souligné le général Siaka Sangaré.

Rappelons que le comité de consolidation et de vérification qui a travaillé de façon " inclusive " sur le fichier électoral est composé des deux experts de l'OIF et des experts des candidats en lice pour la présidentielle prochaine. L'on espère que tous les candidats accueilleront avec humilité et sportivité les résultats qui sortiront des urnes, car les manœuvres du CAP2015 étaient sûrement destinées à crier éventuellement aux fraudes massives alors qu'il n'en est rien du tout. Bon vent à tous.

La Rédaction

**Situation sociopolitique du Togo :**

**Six OSC dressent le bilan sous Faure Gnassingbé**

Six organisations de la société civile (ACAT-Togo, ATDPDH, CEJP, GRAD, SADD et le SYNPHOT) ont dressé, mardi dernier à Lomé, le bilan des dix années de la situation sociopolitique du pays sous la présidence de Faure E. Gnassingbé.

ral, de la situation des droits civils et politiques et des droits économiques, sociaux culturels, sans oublier le bilan des différentes élections depuis 2005.

Les auteurs de cette lecture de la situation sociopolitique togolaise estiment que la situation est mitigée, sinon " ambiva-

lente, mais de l'autre côté un pouvoir qui n'a pas perdu ses vieux réflexes de maintenir à tout prix et par tous les moyens le pouvoir et cela s'explique à travers le blocage des réformes constitutionnelles et institutionnelles sur les questions des droits de l'homme, on a constaté aussi que le code pénal piétine toujours "

A la question de savoir pourquoi maintenant, Yves Dossu indique-t-il qu'il fallait relever les points essentiels sur lesquels ceux qui se présentent aujourd'hui comme candidats " puissent prendre l'engagement sur un certain nombre de points pour soulager la souffrance du peuple togolais ", aucune précision n'a été donnée.

Et ces engagements, a-t-on besoin de les rappeler, concernent non seulement les réformes constitutionnelles et institutionnelles en lien avec le régime politique, les conditions d'éligibilité du président de la République, mais aussi la durée et la limitation du mandat présidentiel, l'institution d'un sénat et la réforme de la Cour constitutionnelle et le type de scrutin.

JPB



La table d'honneur lors de la rencontre

Ce bilan objet d'un rapport détaillé d'une cinquantaine de pages, est en réalité une analyse croisée de la société civile, des acteurs et des observateurs de la vie sociopolitique togolaise, notamment sur les grands enjeux en lien avec les réformes constitutionnelle et institutionnelle, les réformes du cadre électo-

lente ". Selon Yves Dossou, le Coordonateur de la Solidarité et Action pour le Développement Durable (SADD), " ...d'un côté il y a un pouvoir qui montre sa volonté de bien faire les choses et se maintenir sur les standards internationaux en faisant des communications sur la paix, le dialogue social, le dialogue poli-

**Fait divers**

**NE POUVANT PLUS AVOIR D'ENFANTS, ELLE DEMANDE À SON COMPAGNON DE VIOLER SA FILLE**

*Misty et Gary Machinshok se sont mariés à Wilkes Barre, en Pennsylvanie, aux Etats-Unis. Mais l'épouse, âgée de 33 ans, pour une raison inconnue, ne pouvaient plus avoir d'enfants.*

Elle a donc demandé à son mari de violer sa fille, âgée de 15 ans, pour qu'elle leur serve de mère porteuse.

Gary Machinshok a abusé à plusieurs reprises de sa belle-fille. Durant l'acte, Misty tenait les mains de l'adolescente et conseillait les positions sexuelles les plus appropriées à la procréation.

L'homme a également violé la sœur cadette, âgée de 11 ans.

Misty Machinshok a été condamnée à quinze ans de prison. La peine de Gary sera prononcée à la fin du mois.

Une ado de 14 ans fait assassiner sa mère puis va fêter ça au restaurant avec le tueur. Les faits se sont déroulés le 15 mars dernier en Pennsylvanie, aux Etats-Unis.

Jamie, 14 ans, a rendez-vous avec son petit copain, âgé de 20 ans, pour aller voir un concert.

La maman de l'adolescente, qui voit d'un mauvais oeil cette nouvelle relation, décide de la conduire elle-même pour ne pas les laisser ensemble seuls.

Pendant le trajet, le jeune couple échange des textos. La jeune fille envoie : "Je veux qu'elle disparaisse". Caleb lui demande si c'est ce qu'elle veut vraiment. Elle répond : "Fais-le". "Je t'aime, nous pouvons le faire", répond le jeune homme.

Il sort alors un couteau et massacre à coups de couteau la maman qui était encore au volant.

Le couple est ensuite aller fêter ça au restaurant. Puis ils ont été achetés des gants, de l'eau de Javel pour se débarrasser du corps, qu'ils ont enterré à quelques kilomètres du domicile familial, et nettoyer le véhicule plein de sang.

Jamie et Caleb ont été interpellés et incarcérés. L'adolescente sera jugée comme une adulte.

## 2ème édition des BRVM investment days : La BRVM de l'UEMOA présente le 28 avril prochain à Londres

Après Paris en septembre 2014, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) organise la 2ème édition de son Road Show international dénommée "BRVM INVESTMENT DAYS" à Londres, le 28 avril 2015.

Cette 2ème édition des BRVM INVESTMENT DAYS de la place boursière de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) se tiendra au London Stock Exchange (LSE)

avec quatre panels notamment "Les défis du secteur bancaire et financier pour l'accélération de la croissance en Afrique"; "L'innovation technologique et les télécommunications comme facteurs de développement en Afrique"; "La montée de la classe moyenne et évolution de la grande distribution en Afrique" et "La dette souveraine ou privée face aux défis du financement des infrastructures en Afrique".

Ces panels seront animés par plus de 30 Experts de haut

niveau au nombre desquels MM. Christian ADOVELANDE Président de la BOAD et Edoh Kossi Président du Conseil d'Administration de la BRVM - DC/BR.

Les "BRVM Investment Days" sont des journées destinées à promouvoir le Marché Financier Régional de l'UEMOA, ses acteurs et ses opportunités, sur le plan international.

6ème bourse africaine en termes de capitalisation, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières



Kossi Edoh, président du conseil d'administration BRVM

(BRVM) est commune aux huit (8) pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, Le Mali, le Niger le Sénégal et le Togo.  
Pierre A.

## Bientôt un échangeur au carrefour GTA

Une bagatelle somme de 156 milliards de FCFA sera investie pour la réalisation d'un échangeur au carrefour GTA, dans le but d'améliorer la circulation de la ville de Lomé dans ce secteur de la capitale togolaise qui connaît une saturation liée au trafic urbain.



La confection de la maquette de l'ouvrage est confiée à "Citafric", une agence de développement urbain et municipal dirigée par l'architecte-urbaniste, Kouidjo Aidam.

Le projet prévoit un viaduc en pont de dalle en béton armé à 10

travées de longueur totale de 166,84 m sur fondation superficielle, et un pont dalle courbe en

béton armé à 8 travées de longueur totale de 278,82 m sur fondation superficielle.

" Il devra contribuer à l'amélioration du trafic urbain, à l'embellissement et au renforcement du rôle de Lomé comme ville-capitale moderne ", explique M. Kouidjo Aidam.

Le carrefour GTA est l'un des carrefours de la capitale togolaise, qui connaissent des phénomènes d'embouteillages dus à l'importance et à l'accroissement du trafic urbain observé dans ce secteur.

La réhabilitation de cette voie s'inscrit dans le vaste programme d'Actions prioritaires en matière d'Infrastructures Routières initié par le gouverne-

ment togolais et exécuté par le Ministère des Travaux publics et des Transports.

Le projet est localisé dans la région maritime plus précisément dans les préfectures de Yoto, des Lacs, de Vo et du Bas Mono.

Dans ce programme d'urgence en matière de réhabilitation et de construction des infrastructures routières du pays, le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a mis les petits plats dans les grands en transformant presque tout le pays en chantier.

Carole AGHEY

## Rallonge des congés de Pâques au 04 mai prochain :

# Sauver à tout prix l'année scolaire et préserver la sécurité des acteurs du monde éducation

La décision du gouvernement de reporter la date de la rentrée des congés de pâques initialement prévue au 07 avril 2015 au 04 mai 2015, continue d'alimenter les débats au sein de l'opinion. Pour fixer les uns et les autres, le ministre des Enseignements Primaire et Secondaire, Florent Maganawè, et son collègue de la Sécurité et de la Protection Civile, le Col Yark Damehame, ont animé conjointement, hier mercredi, une conférence de presse au cabinet du ministre de la Sécurité.

Selon les deux émissaires du Gouvernement, deux raisons principales motivent le report de la rentrée du second trimestre de l'année scolaire 2014-2015. D'abord, cette décision est mue par " la nécessité de préserver la sécurité des acteurs du monde éducatif en particulier les élèves et les enseignants du fiat des troubles à l'ordre public répétés dont est victime le secteur éducatif ces derniers temps " et le besoin pressant " d'éviter les perturbations suite à l'appel à la marche de la STT prévue le 02 avril et reportée au 08 avril 2015, la veille du démarrage de la campagne présidentielle ", ont indiqué les ministres Maganawè et Yark.

Selon le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Col



Les ministres Florents Maganawè (g) et Damehame Yark (dt)

Yark Damehame, " depuis quelques mois, nous assistons à certains comportements d'une catégorie de fonctionnaires, notamment les enseignants et les professionnels de la santé, affiliés à la Synergie des Travailleurs du Togo (STT), qui organisent des mouvements de grèves qui ne se passent pas comme cela se doit. " "...Lorsqu'on parle de grève, on reste à la maison. On ne parle pas de grève en faisant sortir les enfants dans les rues. On ne parle pas de grève, en agressant les enseignants qui veulent bien travailler. On ne parle pas de grève en mettant les barricades sur les voies publiques. On ne parle pas de grève, en empêchant ceux qui désirent travailler d'aller sur leurs lieux de travail...", a souligné le Col Yark.

A Nano, dans la préfecture de Tandjouaré, des élèves, poussés

par certains enseignants de la Synergie des Travailleurs du Togo (STT), ont dû lapider d'autres enseignants qui avaient accepté de dispenser les cours. Ils s'en sont pris ensuite à des biens publics.

A Dapaong, des membres de la STT, après une AG, sont allés saccager la direction régionale de l'éducation, l'inspection du deuxième degré avant de s'en prendre au directeur de l'école primaire de la Gendarmerie qui donnait des cours.

A Glé, après une mobilisation avortée le 03 mars, les enfants ont réussi le 25 mars, à organiser une manifestation qui a malheureusement dégénéré parce que les gens étrangers au monde éducatif s'en sont mêlés...

A Sokodé, des enfants sont allés jusqu'à descendre le drapeau, ce qui est inadmissible...

" C'est au vue de tous ces comportements qui amènent à réfléchir, que le gouvernement a jugé judicieux et raisonnable de reporter la rentrée scolaire ", a martelé le ministre Yark.

Il a ajouté que pour éviter des débordements, en cette période électorale qui mobilise un grand nombre des forces de l'ordre et de sécurité, le gouvernement a donc pris la sage décision non seulement d'interdire la marche d'hier mercredi organisée par la STT mais aussi de reporter la date de la rentrée scolaire.

Le ministre des Enseignements Primaire et Secondaire, Florent Maganawè, précise que tout est mis en œuvre pour éviter une année blanche, notamment la reprogrammation des examens de fin d'année.

Ainsi, outre le BAC II qui se tiendra dans la deuxième quinzai-

ne du mois de juin, conformément à l'harmonisation dans l'espace UEMOA, les autres examens subissent une reprogrammation. L'examen du BAC1 est repoussé au 21-24 juillet 2015 alors que les CAP techniques se tiendront en juin 2015. A partir du 10 juillet 2015, ceux qui ont fini, partiront en vacances.

L'année scolaire que l'on a voulue apaisée au début, est en train de prendre d'autres allures. Dans le souci d'éviter aux parents de refinancer, pour la même année, l'éducation de leurs enfants, le Gouvernement a l'obligation d'éviter une année blanche. Mais une chose rassure, l'analyse de la situation des cours dans les différentes régions et à différents niveaux en ce deuxième trimestre, permet d'espérer que cette année aboutira.

JPB

**CENTRE D'APPEL**

**8201**

**Dossier :****Les institutions impliquées dans le processus électoral au Togo**

Dans la perspective de l'organisation prochaine d'un scrutin présidentiel apaisé, nous vous proposons une série d'articles, à compter de ce numéro, afin de vous permettre de mieux connaître les institutions impliquées dans l'organisation et la supervision des consultations électorales et référendaires au Togo.

Il s'agira pour nous d'aller à la découverte de ces

institutions telles que la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), la Cour Constitutionnelle, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), sans oublier le grand régisseur qui se trouve être le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des collectivités locales. Quels sont leurs prérogatives, leurs rôles et attributions, etc. dans l'orga-

nisation des différentes joutes électorales ?

Cette semaine, nous vous proposons de faire connaissance avec une institution se trouvant en amont et en aval dans la conduite du processus électoral : le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de Collectivités locales.

## Le ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales (MATDCL)

Jadis dénommé Ministère de l'Intérieur, ce département se chargeait de l'organisation des élections. Mais aujourd'hui, il a été éclaté en deux pour donner le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile et celui de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales. Ce processus de démocratisation du pays avec pour point d'orgue la promulgation de la Constitution du 14 octobre 1992 a eu pour conséquence immédiate la mise en place d'un nouveau système électoral.

Dans la conduite du processus électoral, le ministère chargé de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales a été dessaisi au profit d'une autorité administrative indépendante nommée la Commission Electorale Nationale (CEN) devenue plus tard la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Ce dessaisissement du ministère de l'Administration Territoriale ne l'éloigne pas pour autant de l'organisation du processus électoral, mais lui confère plutôt un rôle de "collaborateur" ou "d'accompagnateur" voire même de "liaison" lors des consultations électorales et référendaires.

Les lois électorales successives qu'a connues le pays confèrent

l'organisation et la supervision des élections à la CENI, tout en reconnaissant un certain rôle au Ministère de l'Administration Territoriale notamment dans l'exécution de certaines tâches liées aux élections. C'est dire qu'il existe une relation de collaboration entre la CENI et le Ministère qui parfois, reconnaissons-le, laisse entrevoir des incompréhensions.

Les attributions du ministère de l'Administration Territoriale

La loi électorale du 08 juillet 1992 modifiée le 16 avril 1993, a confié l'essentiel des pouvoirs d'organisation et de contrôle des élections à la CENI, confinant le MATDCL dans un rôle de collaboration à plusieurs niveaux. Ainsi, le ministère apporte son concours pour "l'établissement et la publication de la liste des bureaux de vote ; la distribution des cartes d'électeurs par la Commission administrative présidée par un représentant de l'administration ; l'examen par la Commission administrative des réclamations en inscription ou radiation des électeurs ; la désignation des membres des bureaux de vote".

La loi électorale du 05 avril 2000 modifiée par celle du 12 mars 2002 qui confirme la CENI dans son rôle d'organisation et de supervision des consultations électorales et référendaires, ceci "en liaison avec le ministère de



Gilbert Bawara, MATDCL

l'Intérieur", sera sans conséquence.

La signature de l'Accord Politique Global (APG) en août 2006, a permis de redéfinir durablement le rôle du MATDCL dans le processus électoral. Celui-ci est désormais confiné au rôle "d'accompagnement" ou de "collaboration", un rôle non négligeable dans le processus électoral.

Au-delà de ce simple rôle, le MATDCL présent à tous les niveaux

Le MATDCL a un rôle important à jouer dans le processus électoral. Il est représenté dans presque toutes les structures intervenant dans ce processus, d'où son importance. Le ministère est représenté dans les cinq structures électorales essentielles : la CENI,

les Commissions Electorales Locales et Indépendantes (CELI), la Commission technique qui apporte son assistance à chaque CELI, le Comité des listes et cartes, le bureau de vote.

Outre cette participation active de ses représentants, le MATDCL réalise certaines tâches, notamment la mise en forme ou l'élaboration des textes réglementaires régissant le processus électoral ; l'élaboration et la transmission au ministère de l'Economie et des Finances des correspondances relatives au financement de la campagne électorale, à la prise en charge pour les délégués des partis ou candidats ; les vérifications administratives des dossiers de candidature ; la commande des kits pour le recensement électoral ou la révision des listes électorales

; la mise à disposition des experts électoraux ou des techniciens au profit de la CENI.

Les griefs...

Le MATDCL fait l'objet de critiques du fait du comportement "peu citoyen" de certains représentants du pouvoir central ou des gardiens des us et coutumes.

En effet, les préfets pensent, à tort, que leur fonction les autorise à prendre des positions politiques au profit de telle ou telle formation politique. Pourtant, la loi portant organisation de l'administration territoriale déconcentrée et le décret définissant les fonctions de gouverneur et préfet sont là pour les interdire.

Et c'est dans ce sens que la sensibilisation du ministre Gilbert Bawara, les 10 et 12 mars dernier, a permis de rappeler aux représentants de l'administration centrale leurs obligations et devoirs.

Le processus de démocratisation enclenché au Togo depuis plusieurs décennies déjà a connu des résultats encourageants avec la mise en place du nouveau système électoral et la franche collaboration de certaines institutions comme le MATDCL. Bien qu'il ait encore des choses à améliorer l'on peut avec courage dire que nous tenons le bon bout en consolidant les acquis.

A suivre...  
JPB

## L'OTM en tournée nationale

L'Observatoire Togolais des Médias (OTM) a entamé mardi dernier une tournée nationale dans les médias officiels et privés du Togo. Cette activité se situe dans le cadre du projet Plate-forme des professionnels des médias mise en œuvre par les organisations de presse et financée par le PNUD, dans la perspective de l'élection présidentielle du 25 avril 2015.



Les premiers responsables de l'OTM

Certains médias méconnaissent l'OTM et les textes qui régissent la profession. Il s'agit au cours de la tournée d'échanger avec les médias et les amener à respecter les textes législatifs notamment le code de déontologie, pour contribuer à une élection apaisée, a indiqué les responsables de l'Observatoire. Une équipe sera à Lomé et l'autre ira à l'intérieur du pays pour cette mission. Près de 80% de médias sont visés par cette sensibilisation de l'OTM.

Selon M. Augustin Sizing, président de l'instance d'autorégulation des médias et tribunal des pairs, trois raisons fondamentales expliquent cette démarche. Il s'agit d'abord de rappeler la responsabilité sociale du journaliste et

des organes de presse au cours de cette période ; il est question d'échanger avec les journalistes pour qu'ils sachent à quel point leur responsabilité est fortement engagée en cette période électorale.

Ensuite, il est question de rappeler aux organes et aux journalistes et acteurs, les textes législatifs et réglementaires qui régissent notre profession en cette période sensible (code de déontologie, celui de la presse et de la communication, le code de bonne conduite, ainsi que les lois et décisions prises par la HAAC et qui réglementent la gestion de l'information au cours de cette période, le code électoral, la constitution, le guide

du journaliste etc.).

Il est important de rappeler aux uns et aux autres de respecter les dispositions contenues dans ces textes législatifs et réglementaires.

La tournée permettra enfin de mettre à la disposition des différents organes, le code de déontologie des journalistes du Togo. Nous entendons faire un pourcentage très élevé de médias, a assuré Augustin Sizing. Plusieurs activités ont été déjà réalisées par l'OTM dans le cadre de ce projet, notamment les séminaires de formation, le forum sur le thème "Médias et communication en période électorale".

Pierre A.

## Signature d'accord de transport entre les Etats -Unis et le Togo

L'ambassadeur des Etats-Unis et le ministre togolais des affaires étrangères ont procédé en début de semaine à une cérémonie de signature d'accord de transport aérien "open-sky".

des investissements et l'extension des voies de transport aériens. Selon le ministre des affaires étrangères M. Robert Dussey, cet accord va permettre essentiellement des liaisons directes entre



Le DG de l'ANAC

L'Ambassadeur des USA au Togo

Cette signature d'accord de transport aérien "open sky" entre le Togo et les Etats-Unis est le couronnement de plusieurs années de travail et de négociations. Cet accord qui porte sur le transport aérien va permettre non seulement à ces deux pays d'établir des vols aériens directs "Lomé-Etats-Unis" "Etats-Unis-Lomé" mais aussi de renforcer le partenariat et les relations économiques bilatérales, ceci à travers l'amélioration du climat

nos deux pays.

Pour sa part le directeur de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Togo (ANAC), le Col Gnana Latta, cet accord a été possible grâce à la certification de l'aéroport international Gnassingbé Eyadema et à la modernisation des infrastructures aéroportuaires. Il faut rappeler que cette signature est intervenue après trois années de négociation.

Espoir

**Présidentielle du 25 avril 2015 :**

**Les cinq candidats en lice descendent dans l'arène dès minuit**

La dernière réunion du Comité de suivi du processus électoral tenue mardi dernier, a mis fin aux allégations de "fraudes" sur le fichier électoral. Du coup, les cinq candidats en lice pour la présidentielle du 25 avril prochain, sont engagés dans le dernier virage à partir d'aujourd'hui à minuit. Et c'est parti pour deux semaines de manifestations diverses (meetings, caravanes, rencontres politiques, etc.) quitte à séduire et à conquérir le cœur de l'électorat.



**Faure Gnassingbé, candidat de l'UNIR**

C'est désormais clair comme de l'eau de roche, la présidentielle du 25 avril 2015, aura bel et bien lieu. Les représentants des cinq candidats (ANC, ADDI, MCD, NET et UNIR) ont validé les opérations de nettoyage effectuées par les experts de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et ceux de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Et mêmes les extrémistes du CAP2015 ont

de laquelle les différents candidats rivaliseront d'ardeur pour porter haut leur message en vue de rallier à leur cause les potentiels électeurs.

**Quelles sont alors les véritables chances des différents candidats ?**

Faure Gnassingbé, le candidat de l'UNIR

Même si le front social est en ébullition ces derniers temps, le président sortant, Faure Gnassingbé part favoris dans

la politique, économique, la politique des grands travaux, du développement, et même politique...a réalisé de grands projets pour le pays qu'il a tant aimé. L'ouverture politique, les réformes économiques sans compter le grand chantier de réhabilitation des infrastructures routières sont les parties les plus visibles de ses actions.

Sur un autre plan, le candidat de l'UNIR s'est illustré à travers les différents programmes en direction non seulement des

se" réussit à déjouer la nébuleuse au plan social avec les crises à répétition entretenue par une certaine Synergie des Travailleurs du Togo (STT), il aura alors toutes les cartes en mains en vue de la reprise de la destinée du pays.

**Le CAP2015 en embuscade**

Pour une première participation sous la bannière d'un regroupement d'associations et de partis infimes et insignifiants, le candidat du CAP2015, Jean-Pierre Fabre, est à son deuxième coup d'essai après le fiasco de 2010.

Considéré à tort ou à raison comme principal challenger (en l'absence de poids lourds comme le CAR, etc.), le candidat du CAP2015 peut s'estimer heureux d'avoir pu rouler dans la farine ses camarades de lutte de l'opposition dans l'optique d'une candidature unique.

Sa principale arme étant la rue, Jean-Pierre Fabre n'hésite pas à faire appel à elle en cas de difficulté. D'ailleurs, il n'a pas

avant d'abandonner à la dernière minute pour exiger l'audit du fichier électoral, une attitude qui met à jour son inconstance et son incohérence.

Espérons que l'homme qui n'a de projet que pour lui-même, saura prendre la bonne décision au soir du 25 avril. Mais il devra batailler dur pour espérer battre son principal rival Faure Gnassingbé, dans la mesure où des voix discordantes s'élèvent déjà au sein de l'opposition pour appeler à voter Faure, le jour du scrutin.

**Que dire du trio Gerry-Gogué-Tchassona ?**

C'est la tripléte de la saison politique au Togo. Ces "trois mousquetaires" quoi qu'ils soient à un premier coup d'essai, croient dur comme fer qu'ils feront un bon résultat au soir du 25 avril. Mais c'est mal connaître les électeurs togolais devenus trop exigeants depuis un certain temps. On en a pour preuve, les résultats des législatives dernières qui ont permis de redistribuer les cartes et refaire ainsi la carte politique du pays.

Ils auront néanmoins le mérite d'éviter un duel entre Faure Gnassingbé et Jean-Pierre Fabre. Toujours est-il qu'ils se positionnent en accompagnateurs du processus électoral.

En somme, l'ouverture prochaine de la campagne électorale est la preuve de l'aboutissement du processus électoral enclenché depuis plusieurs mois déjà. Reste à demander aux populations d'accorder leur hospitalité dans le calme aux différents candidats qui fouleront leur sol, et d'aller le jour du 25 avril prochain, faire leur choix avec discernement.

**Jean**



**Aimé Gogué (ADDI)**



**Jean-Pierre Fabre (CAP2015)**



**Gerry Taama (NET)**



**Me Tchassona Traoré (MCD)**

reconnu que le fichier, en l'état actuel, " est acceptable ".

La prochaine étape est l'ouverture à minuit de la campagne électorale, une période au cours

cette compétition électorale. Le candidat de l'UNIR de part ses réalisations dans beaucoup de secteurs, notamment diploma-

femmes mais aussi de la jeunesse, des agriculteurs et autres artisans, etc.

Si le "candidat de la jeunesse"

reconnu sa défaite en 2010 et a du passer plus de cinq ans à battre les pavés pour une cause perdue. Il a fait longtemps des réformes son cheval de bataille

**Pour une meilleure prestation des Centres Hospitaliers Préfectoraux : TOHOUN, TABLIGBO, BADOU, PAGOUDA, MANGO... BENEFICIENT D'UN DON DE MATERIEL MEDICAL DU PRESIDENT FAURE**

Certains centres hospitaliers préfectoraux poussent depuis un temps un ouf de soulagement. En effet, le Président de la République Faure Gnassingbé leur a fait don de matériel médical estimé à 30 millions de FCFA pour chaque centre.

Ce don composé de tables d'examen, de tables d'accouchement, de lits et matelas, de charriots, de caisses, de lampes baladeuses, de Balance Pèse-personne, de seringues, de compresses, gants, du coton et de plusieurs autres consommables est apporté aux bénéficiaires par une délégation conduite par le Colonel Kouma BITENEWE, Directeur de Cabinet au Ministère de la Défense et le Médecin Lieutenant-Colonel Komi AGBA.

Depuis le 3 avril dernier, cette délégation a démarré sa



**Lots de matériel médical**

mission avec les hôpitaux de Tohou, Tabligbo et de Badou. Pour le colonel BITENEWE, le Président Faure soucieux de la santé des populations les a envoyé remettre son don en matériel médical qui permettra de renforcer la capacité d'accueil et la prestation des centres de santé au Togo. " Nous sommes envoyés par le

Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé. Il nous a envoyé auprès de vous pour venir vous voir et vous livrer un certain matériel... Il est soucieux de la santé du togolais puisqu'il veut que le Togo se développe. Donc, si on est en vie, on a 50% de ce qu'il nous faut. C'est justement le souci de Faure et il veut que



**Remise symbolique du don par le Colonel Biténéwé (à Tohou)**

tout le monde se porte bien. ", également salué cette initiative a-t-il dit aux différentes populations.

Partout où les émissaires du président sont passés, l'ambiance a été festive. Les populations bénéficiaires ont saisi l'occasion pour saluer le donateur.

Les responsables des différents hôpitaux bénéficiaires ont

également salué cette initiative avant de formuler d'autres doléances que les envoyés transmettront fidèlement au président. Depuis mardi, le colonel BITENEWE et son équipe ont mis le cap sur Sotoboua, Pagouda, Kara et Mango. D'autres villes bénéficieront aussi de ce don dans les prochaines semaines.



# Alerte Virus Ebola

## **EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!**

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

### **Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !**

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

**Siège** : Maison de la presse, Tokoin Trésor  
**Tél** : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66

**BP** : 81213-Lomé-Togo  
**Email** : conapptogo@yahoo.fr